



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 17 juillet 2012

FTSA/Orange

# L'EMPLOI AU CŒUR DES CHOIX DE SOCIÉTÉ

## LA MOBILISATION S'IMPOSE !

Malgré les engagements qu'elle avait pris, la direction de FT confirme ses choix d'une politique visant l'unique satisfaction des actionnaires.

Dés lors s'en est suivi une nouvelle rupture entre le discours et les actes.

- Les 10000 recrutements qui doivent être finalisés cette année ne permettent toujours pas de faire face à la charge de travail et à l'amélioration de l'organisation et des conditions de travail. Par ailleurs l'annonce de 30000 départs d'ici 2020 contribuent à renforcer la pression dans les services, à aggraver les conditions de travail, à fermer la porte à l'emploi des jeunes
- Le contrat social, tant vanté dans les médias et en interne, est loin de tenir ses promesses tant sur l'emploi, la transparence etc

### C'est la raison pour laquelle de nombreuses luttes se développent :

#### Pour le maintien des petits sites

Le personnel de la conduite d'activité de Châteauroux à l'appel de la CGT, de la CFDT, SUD, FO était en grève le 12 juin à plus de 80% pour le maintien de l'activité sur le plateau de la CA à Châteauroux. La direction voulait qu'ils aillent former leurs jeunes collègues à Orléans !

Ils revendiquent le recrutement interne et externe sur site, la pérennité du site et des autres sites de Châteauroux, et mettent en garde contre le danger de recrudescence des risques psychosociaux. Malgré quelques avancées telles que: des remplacements de congés d'été sur le site et l'arrivée de 3 apprentis en septembre, l'action se poursuit car la direction ne lâche toujours pas sur de vrais recrutements en CDI à temps plein en remplacement de tout les départs.

Dans de nombreux départements le non comblement des départs met en danger la pérennité des petits et moyens sites. La CGT ne laissera pas faire aujourd'hui ce qu'elle a combattu hier ! **La CGT a toujours revendiqué la multi activité sur les sites qui permet de conserver les emplois, les perspectives de carrière et un service de proximité pour les usagers.**

#### Pour le recrutement des emplois précaires

Une pétition circule dans toute la DO Normandie centre : « embauchez les jeunes apprentis ». Dans tous les services, les apprentis et intérimaires sont nombreux. Leur activité correspond bien à un besoin d'emploi, sauf qu'aujourd'hui la direction utilise ces personnels pour bénéficier des niches fiscales et comme variables d'ajustement. De plus la CGT rappelle que les contrats d'apprentissage sont dans l'entre-

prise pour recevoir une formation et non pour pallier au manque d'emplois. **Certains sont présents dans les services depuis des mois, une des premières responsabilités sociale de l'entreprise est de leur offrir un avenir stable, permettant ainsi d'alléger la charge d'activité.**

## Pour la re internalisation des activités et le recrutement des prestataires

Le 12 juillet, à l'appel de la CGT, SUD, la CFDT, la CFTC, à l'occasion du comité bassin d'emploi de la DT Ouest, un pique nique revendicatif a été organisé pour exiger l'embauche des prestataires de services de FTSA et d'Equant pour pérenniser l'emploi et les compétences en interne, diminuer la précarité, améliorer les conditions de travail. Une pétition circule qui a déjà recueilli plus de 1300 signatures. Cette initiative doit se développer partout.

En France, le coût que représente la sous traitance, c'est l'équivalent d'environ 30000 emplois à temps plein dont

14500 dans le domaine technique (réseau et informatique) et 10000 dans les centres d'appels. (Certaines activités comme les UAT ou Open sont déjà externalisées à plus de 80% !)

La CGT combat depuis toujours le dumping social et revendique la ré internalisation des activités et des emplois.

La CGT propose d'utiliser les décalages horaires des DOM/TOM (où le taux de chômage est très élevé) pour offrir une ouverture des services plus étendue sans dégrader les conditions de travail et la santé des salariés.

Le travail de nuit ou du dimanche ne se justifie pas systématiquement !

France Telecom, qui se dit d'accord pour rapatrier l'activité en France, veut en profiter pour flexibiliser d'avantage. Elle donne l'impression que toute la relation client à distance fonctionne en continu 24h sur 24 et 7 jours sur 7, ce qui est faux. A 3h du matin, on ne peut pas changer son forfait ! Aujourd'hui seuls fonctionnent les services d'urgence, pour bloquer une carte sim après un vol par exemple, et c'est normal.

Donc la flexibilité, revendication du MEDEF, c'est hors de questions !

D'autre part la CGT considère qu'il est urgent en France comme au Maghreb de développer l'emploi, les réseaux de communications et la coopération entre les pays au lieu d'opposer les salariés.



## Pour un aménagement équilibré du territoire

L'accès en tous points du territoire aux produits, services et moyens modernes de communication (4G et fibre optique jusque chez l'abonné) est un enjeu essentiel de développement économique, industriel, social et culturel pour le plein emploi et le progrès social.

Il faut dès aujourd'hui, donner les moyens humains pour entretenir le réseau actuel et le moderniser, mais aussi recruter et former des milliers de jeunes pour construire, vendre, gérer, entretenir... le futur réseau et tous les nouveaux services

qui vont se développer avec le très haut débit (Cloud, e-santé, monétique, objets communicants, ...).

L'arrivée de Free sert de prétexte aux opérateurs pour supprimer des emplois, ralentir les investissements et la recherche pour pousser les collectivités à le faire à la place des opérateurs et «over the top» (Google, Facebook, ...).

Aujourd'hui ce n'est pas de la poursuite du Monopoly dans les télécommunications dont nous avons besoin mais de l'impulsion de l'aménagement du territoire notamment par l'accélération de l'implantation de la fibre optique.

Cela pose la question de la démocratisation des instances de régulation, de l'attribution de droits nouveaux d'information de contestation et de proposition pour les salariés, notamment du droit de veto suspensif pour contraindre les directions d'entreprises à des alternatives aux suppressions d'emplois, de la création d'un pôle financier public pour s'affranchir des diktats de la finance.

## Pour des CRSH de proximité, pour les salariés

Les salariés des services RH ont, sur chaque site, chiffré les emplois manquants. Ils exigent, par des pétitions, des embauches pour traiter correctement les dossiers de leurs collègues et travailler dans de bonnes conditions. En effet la direction a supprimé trois sites et plus de 130 emplois. Cela n'est pas sans conséquence sur le service rendu. Le nouvel applicatif HARP, lancé à la hâte n'est toujours pas fiabilisé. Certaines activités sont traitées manuellement comme par exemple les dossiers TPI/TPS à Orléans. ANOOV2 ne remplacera pas le nécessaire contact humain pour régler les problèmes mais permettra, à n'en pas douter, de nouvelles suppressions d'emplois. Enfin dernière réorganisation le SEDEP (GIE) qui s'occupe des pensions à Lannion doit être dissout fin août 2012. Les dossiers de retraites des collègues, seront repris par le Centre National des Retraites de la fonction publique, qui gère, les collectivités territoriales, la fonction publique hospitalière, et l'administration d'État.

La CGT a alerté la direction sur la complexité de certains dossiers France Télécom, dont les pièces sont parfois manquantes, suite aux nombreuses réorganisations des CSRH. Elle demande qu'un pôle d'expertise demeure sur ce site.

**Enfin plutôt que de RH ou CSRH virtuel ce dont ont besoin les salariés c'est d'un contact de proximité sur le lieu de travail qui les aide à régler leurs éventuels problèmes.**

Aujourd'hui les différents services ne s'occupent que d'un aspect du salarié dans l'entreprise (maladie...), il est urgent que chaque dossier soit traité dans sa cohérence du début à la fin de la carrière du salarié.

**La lutte des personnels des CSRH conjugue bien, réponse à leurs revendications et amélioration du service rendu à tous les salariés de FT. Elle est aussi l'affaire de tous.**

## Pour un réseau de distribution de proximité

De nombreuses actions sont menées dans les départements pour le maintien des boutiques de plein exercice comme à Foix.

Lors de la dernière multilatérale avec les organisations syndicales. La Directrice d'Orange France a estimé à une 100 aine le nombre boutiques qui devaient être fermées.

**Pour la CGT toutes les boutiques internes doivent être maintenues et celles de la Générale de Téléphone (GdT) doivent être internalisées, les salariés doivent relever de la Convention Collectives Nationale des Télécom, c'est la meilleure chose que l'on puisse faire pour améliorer notre « service clients » et avoir un réseau de boutique cohérent sur l'ensemble du territoire.**

## Pour l'arrêt de toutes les pressions et flicages

Carte professionnelle multiservice, boîtier électronique dans les voitures etc. Sous couvert de facilitateur, les salariés pourraient être suivis en permanence.

Aussi la CGT a-t-elle demandé des consultations sur ces sujets et leur passage dans chaque CE. La direction ne le fait pas.

Elle craint sans doute les questions pressantes des élus et leur information auprès des salariés. Elle ne répond pas non plus à la demande d'expérimentation sur la Carte Multi Service.

Dès lors tous ses arguments pour nier un éventuel flicage tombe à l'eau, d'autant qu'à tout moment elle peut par exemple faire activer la géolocalisation. D'ores et déjà dans les UI, les salariés sont vigilants quant à l'arrivée de ces boîtiers et leur utilisation.

Organisation, Contenu, Conditions, Stress...

**C'EST LE TRAVAIL  
QU'IL FAUT SOIGNER !**



# L'entreprise doit embaucher

- Pour bien faire son travail, pour avoir une organisation du travail qui permette de redonner du sens à notre activité :

L'emploi ne peut être la variable d'ajustement pour préserver les profits.

Dans notre entreprise, où l'état est le premier actionnaire, il est urgent d'opérer une autre répartition des richesses.

Il faut réorienter les 3 ou 4 milliards de dividendes annuels prévus pour 2012 vers l'investissement, l'emploi, la reconnaissance du personnel et répondre à l'enjeu du droit à la communication.

## La CGT vous appelle à vous réunir dans chaque service

- Pour chiffrer les emplois nécessaires afin de travailler dans de bonnes conditions. Partout exigeons que chaque départ soit remplacé par une embauche et le maintien de tous les sites.

**La Cgt a interpellé l'ensemble des organisations syndicales pour créer les conditions d'une action dès la rentrée.**

**Les salariés de France Télécom comme les autres salariés doivent se mobiliser et porter leurs exigences dans le cadre des chantiers de négociations qui se sont ouverts avec le gouvernement.**



## Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom .....	Prénom .....
Adresse .....	
Code Postal .....	Ville .....
(Facultatif) Téléphones ... → (persol) .....	→ pro .....
Grade/Classification .....	Métier .....
Service/Bureau (nom et adresse) .....	